



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur  
769, route Principale  
Très-Saint-Rédempteur (Québec) J0P 1P1  
Tél. : (450) 451-5203 Fax : (450) 451-8894

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE POULAILLER ET ENCLOS AMOVIBLES

No de demande : \_\_\_\_\_

No matricule : \_\_\_\_\_

IDENTIFICATION			
Propriétaire		Requérant	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :		Téléphone :	
Télécopieur :		Télécopieur :	
Courriel :		Courriel :	

EMPLACEMENT DES TRAVAUX			
Adresse :			
Numéro de lot		Zone :	
Frontage :		Profondeur :	
Superficie :			

DESCRIPTION DES TRAVAUX					
Informations générales					
<b>ATTENTION : Le poulailler et l'enclos doivent être retirés du terrain au plus tard le 31 octobre de chaque année et ne peuvent être réinstallés avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année suivante. Le nombre de poules permis est d'un (1) à trois (3), selon les dimensions du poulailler et de l'enclos. Un certificat d'autorisation annuel pour la garde de poules est également requis. <u>LES COQS SONT STRICTEMENT INTERDITS.</u></b>					
Dimensions du poulailler amovible					
Largeur :		Profondeur :		Matériaux de revêtement :	
Hauteur :		Superficie :			
Dimensions de l'enclos amovible					
Largeur :		Profondeur :		Matériaux :	
Hauteur :		Superficie :			
Implantation					
Marge avant :		Marge gauche :		Marge droite :	
Marge arrière :		Distance de la rive :		Distance du bâtiment principal :	
Distance par rapport au champ d'épuration :				Distance du puits :	
Détails additionnels					

Compléter au verso 

